

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JANVIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 16 janvier 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 28 – PRÉSENTS : 24 – REPRÉSENTÉS : 4

PRÉSENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. COLIN Arnaud, Mmes GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, MM. MORMANN Cédric, PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PONTAC Serge, RANNOU Yannick et RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSÉS : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à M. CAILLON Philippe*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*) et Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*).

SECRETAIRES DE SÉANCE : MM. FLIPPOT Jacky et RICARD Jean-François

OBJET : Procès-verbal de remise d'ouvrages

N° 2020 / 01 / 10

Le lotissement de la Garenne de Rohan réalisé par NEXITY FONCIER CONSEIL SNC est actuellement dans sa quatrième phase. Le réseau d'assainissement des trois premières phases ainsi que le poste de refoulement du lotissement sont d'ores et déjà opérationnels.

Les ouvrages cités ci-dessous peuvent être remis en gestion à la Commune de Blain :

- *Les réseaux d'eaux usées permettant la viabilisation des lots des tranches 1 à 3 du lotissement de la Garenne de Rohan,*
- *Le poste de refoulement associé aux réseaux explicités ci-dessus.*

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE les termes du procès-verbal de remise d'ouvrage.

ACCEPTE de prendre dans son domaine public le réseau d'Eaux Usées des tranches 1 à 3 du lotissement de la Garenne de Rohan ainsi que du poste de refoulement et à en assurer la gestion.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit procès-verbal et à mettre en œuvre toutes les démarches utiles à cette affaire.

Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 27 janvier 2020,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20200123-CM-2020-01-10-
DE
Date de télétransmission : 28/01/2020
Date de réception préfecture : 28/01/2020